

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

À LA NORME FRANCAISE NF P 90-307-1:2009 – CE

Le soussigné :
Commercialisé par :

V. Quéré, Directeur Général
Maytronics France
ZI ATHELIA II
34 Avenue des Tamaris
13704 La Ciotat Cedex
France

Déclare par la présente que le produit

Catégorie :

Alarmes pour piscine – Systèmes de détection d’immersion

Marque :

SENSOR PREMIUM

Type :

PRE010-M

PRE1210

sont conformes aux normes suivantes

NF P 90-307-1:2009
et l’ensemble des références normatives normes CE

L’indication de la norme est rappelée sur le produit, figure sur l’emballage et dans les documents relatifs à l’installation et l’utilisation du produit.

Commercialisé par (émetteur de ce document) :

Siret : 441 743 002-00053 - TVA Intra : FR80 441743002
Tél : + 33 (0)4 42 98 14 90 - Fax : +33 (0)4 42 08 64 46

NF P90-307-1:2009 et l'ensemble des références normatives normes CE

N° du rapport d'essais sur l'ensemble des produits :

Rapport LNE n° L011107-C2-DE/ du 2 avril 2010 (Sensor Premium)

Ce rapport d'essais concerne **TOUS LES ESSAIS** imposés par la norme NF P90-307-1:2009.

Les résultats des essais réalisés par le LNE conformément à la norme NF P90-307-1:2009 permettent au fabricant d'informer que ses produits **SENSOR PREMIUM** sont conformes à la norme NF P90-307-1:2009.

Les autres références normatives / Directives européennes (reprises dans la norme NF P90-307-1:2009) sont respectées et utilisées comme supports aux essais des produits **SENSOR PREMIUM** pour le respect des normes correspondantes.

NOTA : SENSOR PREMIUM sont intégralement fabriqués en respectant les normes de qualité et de sécurité très strictes. Les procédures mises en place intègrent des contrôles qualité à diverses étapes du processus de fabrication et avant l'expédition (tests et évaluation des composants chez les fournisseurs, des appareils en atelier et aléatoirement en piscine). Un système de traçabilité (codes barres) garantit le suivi des appareils du montage à la livraison.

